

# PARLEMENT EUROPÉEN

DIRECTION GENERALE DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION  
=====

**LIBRARY**

Bonn, le 10 novembre 1970

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Délibérations budgétaires du Parlement européen à Bonn

423.02

La commission des finances et des budgets, sous la présidence du député socialiste français, Georges SPENALE, et en présence du Président en exercice du Conseil des Communautés européennes et ministre fédéral des finances, Alex MOLLER, ainsi que du secrétaire d'Etat, Hans-Georg EMDE, a délibéré sur le projet de budget pour l'exercice 1971. La procédure de délibération se déroule pour la dernière fois selon le schéma appliqué depuis 1958, selon lequel le Conseil arrêta le projet de budget alors que le Parlement n'accomplissait que des fonctions de consultation et d'information. Dans son discours d'introduction, M. Möller, ministre des finances, a signalé qu'après les accords d'avril 1970 sur les recettes propres de la Communauté et les pouvoirs budgétaires du Parlement, qui ont été approuvés le 6 novembre par le Bundestag, les parlementaires européens se voyaient conférer, à partir de l'année prochaine, une responsabilité réelle en vue d'orienter une masse budgétaire insuffisante vers une infinie diversité de besoins.

D'un point de vue institutionnel, il est à noter qu'au cours des délibérations budgétaires de cette année, le Conseil, par anticipation sur les nouvelles réglementations, a pris acte, sans le modifier, du projet de budget administratif propre du Parlement, et lui a ainsi donné force de droit.

S'il est vrai que le volume global du budget doit passer de 3,255 milliards d'unités de compte en 1970 à 3,887 milliards en 1971, il est intéressant de noter que les dépenses de la Section Garantie du F.E.O.G.A. en faveur des céréales, du lait, du sucre et des matières grasses, dépenses souvent critiquées par l'opinion publique, n'ont augmenté que de 0,4 %. L'accroissement

LT  
GV  
JB  
KL  
EK  
BS  
MC

des dépenses est conditionné en première ligne par des crédits plus importants pour la Section Orientation du F.E.O.G.A. (en vue de la réforme des structures) ainsi que par une augmentation des frais de personnel et des frais matériels qui répondent aux tâches accrues de la Communauté.

La critique du rapporteur du Parlement, le député socialiste allemand Horst GERLACH, a porté surtout sur la politique du personnel restrictive du Conseil à l'égard de la Commission. De ce fait, la Commission a été empêchée jusqu'ici de procéder à un élargissement de l'effectif en vue de constituer une équipe mobile de contrôle, chargée de faire obstacle aux fraudes dans l'exécution des règlements agricoles ; par ailleurs, l'étude rapide des demandes relatives aux améliorations de structures et aux aides du F.E.O.G.A. ainsi que d'autres mesures à prendre rapidement a été rendue particulièrement difficile. Le projet de budget sera définitivement approuvé par le Parlement, le 4 décembre, à Luxembourg.

Le rapporteur pour un projet de budget supplémentaire 1971, le député démocrate-chrétien allemand, Heinrich AIGNER, n'a pas craint de courir le risque d'un conflit à propos d'une somme de 1,631 milliards d'unités de compte pour la Section Garantie du F.E.O.G.A. Cette augmentation des dépenses s'était révélée nécessaire pour adapter la période de comptabilisation à l'année civile, ce qui portait la période de comptabilisation de 12 à 18 mois. Sur la base du rapport, la commission parlementaire a constaté que la gestion de ces crédits ne reposait pas sur une conception bien définie dont le Parlement doit être informé. Elle a mis en doute l'efficacité nécessaire de l'utilisation des crédits du fait d'un contrôle insuffisant et a donc refusé toute responsabilité démocratique et parlementaire pour ce budget supplémentaire.

Les délibérations avec le Secrétaire d'Etat Klaus von Dohnanyi sur le budget de recherche et d'investissement de la Communauté ont vu se profiler de très importantes difficultés d'ordre politique. Le Conseil n'ayant pu jusqu'ici se mettre d'accord sur un nouveau programme pour le Centre commun de recherche d'Euratom, il a présenté un simple budget administratif et de liquidation pour le programme de recherche en cours. Selon la position prise par le rapporteur du Parlement, le député démocrate-chrétien italien Mariano PINTUS, un tel projet de budget devrait être désapprouvé par le Parlement.

